

**XXVI^e CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO
CLARA HASKIL
21 – 29.08.2015 VEVEY**

MEMBRE DE LA FEDERATION MONDIALE DES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

rue du Conseil 31 / CP 234 / 1800 Vevey 1 / suisse
T +41 21 922 67 04 / F +41 21 721 13 67
info@clara-haskil.ch / www.clara-haskil.ch

DÉLAI D'INSCRIPTION : vendredi 1^{er} mai 2015 à 23h00 TCU
<https://app.getacceptd.com/clarahaskil>

LES PRIX CLARA HASKIL

1963_pas de prix
1965_Christoph Eschenbach [Allemagne]
1967_Dinorah Varsi [Uruguay]
1969_pas de prix
1971_pas de concours
1973_Richard Goode [Etats-Unis]
1975_Michel Dalberto [France]
1977_Evgeni Korolyov [URSS]
1979_Cynthia Raim [Etats-Unis]
1981_Konstanze Eickhorst [Allemagne]
1983_pas de prix
1985_Natasa Veljkovic [Yougoslavie]
1987_Hiroko Sakagami [Japon]
1989_Gustavo Romero [Etats-Unis]
1991_Steven Osborne [Ecosse]
1993_Till Fellner [Autriche]
1995_Mihaela Ursuleasa [Roumanie]
1997_Delphine Bardin [France]
1999_Finghin Collins [Irlande]
2001_Martin Helmchen [Allemagne]
2003_pas de prix
2005_Sunwook Kim [Corée du Sud]
2007_Hisako Kawamura [Japon]
2009_Adam Laloum [France]
2011_Cheng Zhang [Chine]
2013_Cristian Budu [Brésil]

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE JURY

Christian Zacharias, président
Antonio Moral
Augustin Dumay
Steven Osborne
Marc Pantillon
N. N.
N. N.

Le jury de la première épreuve est composé du président et de deux membres du jury.

DELAI D'INSCRIPTION

Vendredi 1er mai 2015, à 23h UTC
(inscriptions exclusivement en ligne <https://app.getacceptd.com/clarahaskil>)

TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS

Effectué à huis clos par notaire le :
Lundi 10 août 2015

DEROULEMENT DU CONCOURS

Théâtre de Vevey

QUARTS DE FINALE

21, 22, 23, 24 août 2015

REPETITIONS DE MUSIQUE DE CHAMBRE
25 août 2015

REPETITIONS GENERALES MUSIQUE DE CHAMBRE ET
DEMI-FINALES
26, 27 août 2015

REPETITIONS AVEC ORCHESTRE
28 août 2015

REPETITION GENERALE ET
FINALE avec orchestre
29 août 2015

LE CONCOURS CLARA HASKIL

Le Concours a pour but de découvrir un jeune talent à même de représenter les valeurs du concours : musicalité, sensibilité, humilité, remise en question permanente, recherche perpétuelle de l'excellence, écoute des partenaires et respect du compositeur.

Ces valeurs sont inspirées de la vie et de la carrière de Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960.

Les premières éditions du concours se sont déroulées à Lucerne ; dès 1973, il se déroule à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville porte son nom.

PROGRAMME DU CONCOURS

Le programme du concours reflète le vaste répertoire de Clara Haskil au travers d'un récital, d'une épreuve de musique de chambre et d'un concerto avec orchestre.

Tous les concerts du concours sont à suivre en direct ou en différé depuis le site du concours : www.clara-haskil.ch

PRIX CLARA HASKIL

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul Prix Clara Haskil qui ne peut être partagé ; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le lauréat recevra la somme de CHF 25'000. Les autres finalistes recevront chacun un montant de CHF 4'000.

La finale, avec orchestre, aura lieu le samedi 29 août 2015 en collaboration avec le Septembre Musical Montreux-Vevey et sera retransmise par la Radio Télévision Suisse – Espace 2.

PRIX SPECIAUX

PRIX DU PUBLIC

Lors de la finale du Concours, l'ensemble du public aura la possibilité de voter pour le candidat de son choix. Le Prix du public sera décerné au candidat qui obtient le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, le prix sera partagé. Le montant du prix est de CHF 3'000.

PRIX MODERN TIMES

Inauguré en 2013, ce prix récompense la meilleure interprétation d'une œuvre spécialement commandée pour le concours. D'un montant de CHF 3'000.-, il sera attribué par le jury pour la meilleure exécution de l'œuvre lors des demi-finales. En 2015, la pièce sera composée par Thomas Adès.

PRIX COUP DE COEUR

Dans le cadre d'un projet académique avec les Universités de Genève et de Lausanne et la Haute Ecole de Musique de Genève, un jury d'étudiants est constitué, la Jeune Critique, dont l'une des tâches est d'attribuer un prix « Coup de Cœur » d'un montant de CHF 3'000.

ENGAGEMENTS

Le Concours s'efforce de mettre en place des partenariats avec différents organisateurs de concerts et orchestres afin de proposer des concerts au lauréat du Prix. De plus, le concours est prêt à aider le lauréat dans ses recherches en vue d'une collaboration avec une agence de concerts.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le :
31 décembre 1987.
2. Inscriptions exclusivement en ligne sur le site
<https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
3. Délai d'inscription :
Vendredi 1er mai 2015 23h TCU.
4. Les candidats retenus recevront une confirmation de participation ainsi que la partition de la pièce de Thomas Adès au plus tard le:
Vendredi 22 mai 2015.
5. La finance d'inscription est de \$ 75.- non remboursables.

PIANOS

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

LOGEMENT

Un hébergement dans des familles d'accueil est garanti pour les candidats qui le demandent (logement en principe gratuit).

Le secrétariat du Concours peut également envoyer au candidat la liste des hôtels et pensions de la région (logement aux frais du candidat).

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage sont à la charge du candidat. Ceux-ci sont toutefois remboursés aux candidats retenus en demi-finales sur présentation de justificatifs et jusqu'à concurrence de CHF 1'000.

REGLEMENT DU CONCOURS

1. L'inscription se fait exclusivement en ligne via le site <https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
2. Le Concours se réserve le droit d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau souhaité.
3. En validant sa candidature, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise.
4. L'ordre de passage du candidat est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du Concours.
5. Le candidat doit se présenter au Théâtre de Vevey, le 20 août 2015 entre 9h00 et 16h00 pour l'inscription définitive; un planning sera communiqué (essai du piano, inscription, réservation de pianos d'exercice).
6. L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation du candidat dans le cadre des minutages exigés.
7. Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf en demi-finales, la pièce imposée et la Sonate pour violon et piano de Mozart.
8. Pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat.
9. Toutes les épreuves sont publiques à partir des quarts de finales.
10. Le candidat cède ses droits d'interprète de manière illimitée sur ses prestations enregistrées pendant la durée du concours pour diffusion radio et web streaming.
11. Les décisions du jury sont sans appel.
12. Le gagnant du Concours est seul autorisé à porter le titre de « Prix Clara Haskil 2015 ».
13. Les finalistes pourront mentionner le titre de « Finaliste du 26^e Concours Clara Haskil 2015 ».
14. En cas de contestation, le texte français fait foi.

PROGRAMME DU CONCOURS 2015

ELIMINATOIRES

Enregistrement audio ou vidéo

1. Le candidat constitue un programme comme suit :
 - a) une œuvre de W.A. Mozart d'une durée maximale de 10 minutes (les mouvements de sonates sont acceptés)
 - b) une œuvre de Beethoven, Schubert ou de Schumann d'une durée maximale de 15 minutes, (les mouvements de sonates ainsi que les pièces isolées de cycles sont acceptés).
2. Le candidat peut présenter ce programme soit en audio, soit en vidéo.
3. L'enregistrement doit être effectué en 2014 ou en 2015 ; des enregistrements plus anciens ne seront pas acceptés.
4. Le programme complet peut-être enregistré en une ou plusieurs prises, mais sans aucun montage.

QUARTS DE FINALES

24 candidats retenus (maximum)

Le candidat compose un programme selon les règles suivantes :

1. L'une des propositions ci-dessous d'une durée de 15 à 20 minutes :
 - une pièce de J.S. Bach
 - une sonate de J. Haydn
 - trois sonates de D. Scarlatti dont au moins une lente
2. Deux Etudes de Chopin de l'Op. 10 au choix du candidat ;
3. Une ou plusieurs œuvres d'une durée totale d'environ 15 à 20 minutes de Bartók, Debussy, Poulenc ou Ravel
4. Durée maximale totale de 45 minutes

DEMI-FINALES

6 candidats retenus (maximum)

1. Création de Thomas Adès d'environ 5 minutes.
2. Une sonate de Mozart pour piano et violon parmi les suivantes: K. 301, K. 304, K. 376, K. 377.
Le violoniste Augustin Dumay, membre du Jury, sera le partenaire des candidats.
3. Une ou plusieurs pièces pour piano seul d'environ 30 minutes de Beethoven, Brahms, Schubert, ou Schumann.

FINALE AVEC ORCHESTRE

3 candidats retenus (maximum)

1. Mozart : l'un des concertos de Mozart suivants : K. 175, K. 238, K. 246, K. 271, K. 413, K. 414, K. 415, K. 449, K. 450, K. 451, K. 453, K. 456, K. 459, K. 466, K. 467, K. 482, K. 488, K. 491, K. 503, K. 537, K. 595 ;
2. Une des œuvres suivantes :
 - a) Robert Schumann : Introduction et Allegro appassionato op. 92
 - b) Robert Schumann : Concert-Allegro avec Introduction en ré mineur op. 134

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec orchestre.

L'œuvre contemporaine sera également jouée lors de cette finale par le gagnant du Prix Modern Times récompensant la meilleure interprétation de l'œuvre de Thomas Adès.

L'Orchestre de Chambre de Lausanne sera dirigé par Christian Zacharias, président du Jury.

LE CONCOURS BENEFICIE DU SOUTIEN :

MECENAT

- Fondation Edouard et Maurice Sandoz
- Fondation Pittet, Société Académique Vaudoise
- Fondation pour les Arts et les Lettres
- Fondation Haskil
- Fondation Leenaards
- Banque Lombard Odier
- Nestlé SA
- Rotary-Club Léman Riviera, Montreux-Vevey & Vevey Montreux-Riviera

SOUTIENS PUBLICS

- Etat de Vaud
- Loterie Romande
- Fonds culturel Riviera
- Ville de Vevey
- Taxe intercommunale de séjour Montreux-Vevey

PARTENAIRES

- Radio Télévision Suisse Espace 2
- Septembre Musical Montreux-Vevey

La RTS-Espace 2 met à disposition les services de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et enregistre pour diffusion, la finale du Concours.